



Préparer son retour en France

Fais le point sur tes comptes, identifie les décisions à examiner et construis ton calendrier avant de quitter le Canada.

Prénom :

Date envisagée du retour :

Date de réalisation :

Ce que cette Roadmap va t'aider à faire

En 60 à 90 minutes, tu vas :

- construire une vue d'ensemble structurée de ta situation entre le Canada et la France ;
- identifier les sujets et les décisions à examiner avant ton retour ;
- repérer les informations qui te manquent encore ;
- construire ton calendrier de vérifications, avant et après ton départ.

Ce que tu sauras à la fin

Cette Roadmap ne te dira pas automatiquement quoi faire de ton REER, de ton CELI ou de ton immobilier.

Elle t'aidera à déterminer :

- quels sujets existent dans ta situation ;
- quelles informations te manquent encore ;
- auprès de qui les vérifier ;
- ce qui doit être examiné maintenant et ce qui peut attendre ;
- à quel moment une validation professionnelle peut être nécessaire.

Avant → Après

• AVANT

Je ne sais pas quels sujets traiter, dans quel ordre ni à quel moment.

• APRÈS

Je sais ce qui doit être vérifié maintenant, avant mon départ ou après mon arrivée. J'ai identifié les informations manquantes, les personnes à contacter et mes prochaines échéances.

Cette Roadmap organise ta réflexion et ton calendrier. Elle ne remplace pas un avis fiscal, juridique, comptable ou financier personnalisé.

Comment utiliser cette Roadmap

Tout au long de ce document, tu croiseras trois types de contenu.

● REPÈRE FACTUEL

Une information générale vérifiée à la date de mise à jour de cette Roadmap. Elle peut comporter des conditions ou des exceptions. Lorsqu'une règle dépend de ta situation, elle est signalée comme une question à documenter.

● QUESTION À DOCUMENTER

Un élément dont la réponse dépend de ta situation, de ton institution ou des règles applicables au moment de l'opération. La Roadmap t'aide à identifier la question et les informations nécessaires. Elle ne produit pas la réponse à ta place.

● ACTION PERSONNELLE

Une vérification ou une démarche préparatoire que tu peux effectuer toi-même : dresser un inventaire, récupérer un document, contacter une institution ou noter une échéance.

La règle centrale de CashflowAttitude

La Roadmap t'aide à adapter les questions et le parcours de réflexion à ta situation.
Elle ne génère jamais la conclusion à ta place.

Lorsque tu vois le symbole orange, aucune décision ne devrait être prise uniquement à partir de cette Roadmap.

Elle t'aide à comprendre :

- ce qui doit être vérifié ;
- auprès de qui obtenir l'information ;
- quels faits préparer ;
- et quand une validation professionnelle peut être nécessaire.

La décision finale t'appartient, avec l'aide d'un professionnel autorisé lorsque la situation le demande.

Ce que cette Roadmap n'est pas

- Elle ne constitue pas un avis fiscal, juridique, comptable ou financier personnalisé.
- Elle ne recommande pas de conserver, vendre, retirer, fermer ou transférer un actif précis.
- Elle ne garantit pas qu'une institution acceptera ou maintiendra un produit dans ta situation.
- Elle ne remplace pas une consultation professionnelle lorsque ta situation nécessite une analyse individualisée.

Ce contenu est fourni à des fins éducatives et informatives uniquement. Les règles et politiques peuvent évoluer ; les informations sensibles doivent être vérifiées au moment de la décision.

Ton point de départ

Où en es-tu aujourd'hui ?

Avant d'examiner tes comptes un par un, prends quelques minutes pour décrire ta situation actuelle.

Cette page ne sert pas à déterminer ton statut fiscal ni à te recommander une stratégie. Elle permet simplement de situer ton retour et d'identifier les sujets auxquels tu devras porter attention dans les pages suivantes.

1. Ton projet de retour

Ton retour est :

- ☐ prévu à une date précise
- ☐ envisagé dans une période approximative
- ☐ possible, mais encore incertain

Date ou période envisagée : _____

Qui est concerné par le retour ?

- ☐ Moi uniquement
- ☐ Mon conjoint et moi
- ☐ Notre foyer avec enfant(s)
- ☐ Les membres du foyer ne partiront probablement pas tous à la même date
- ☐ Je ne sais pas encore

Date envisagée pour ton départ : _____

Autre date importante pour ton foyer, le cas échéant : _____

2. Ce que tu conserveras peut-être au Canada

Coche les éléments que tu détiens actuellement, même si tu ne sais pas encore ce que tu en feras.

- | | |
|---|--|
| ☐ comptes bancaires ou liquidités | ☐ prêt hypothécaire ou autres dettes |
| ☐ REER, FERR ou régime de retraite | ☐ assurance vie |
| ☐ CELI ou CELIAPP | ☐ entreprise ou participation dans une société |
| ☐ placements non enregistrés | ☐ revenus qui pourraient continuer après ton retour |
| ☐ bien immobilier | ☐ autre |

Tu détailleras ces éléments dans l'inventaire des pages suivantes.

3. Ta situation après le retour

Ta situation professionnelle en France est :

- ☐ déjà confirmée
- ☐ en cours de préparation
- ☐ encore inconnue
- ☐ retraite ou absence d'activité prévue
- ☐ autre

Penses-tu continuer à recevoir des revenus provenant du Canada ?

- ☐ oui ☐ non ☐ peut-être ☐ je ne sais pas encore

Penses-tu conserver des obligations financières au Canada ?

- ☐ oui ☐ non ☐ peut-être ☐ je ne sais pas encore

Tes préoccupations et ton résultat attendu

4. Tes principales préoccupations

Quelles sont les trois questions qui te préoccupent le plus aujourd'hui ?

1 : _____

2 : _____

3 : _____

Exemples : conserver l'accès à mes comptes, comprendre ce qui doit être vérifié avant mon départ, organiser mon immobilier à distance ou savoir quels documents récupérer.

5. Ce que tu souhaites avoir clarifié

À la fin de cette Roadmap, j'aimerais surtout :

- ☐ avoir une vue d'ensemble de ma situation
- ☐ identifier les informations qui me manquent
- ☐ savoir quelles institutions contacter
- ☐ classer mes vérifications par ordre de temps
- ☐ repérer les sujets nécessitant un professionnel
- ☐ construire mes trois prochaines actions

Autre résultat attendu : _____

Garde cette page en tête pendant toute la Roadmap. À la dernière page, tu pourras vérifier si tes préoccupations initiales ont été transformées en vérifications et en prochaines étapes concrètes.

La méthode en quatre étapes

Avancer dans le bon ordre

Lorsqu'un retour en France se prépare, le premier réflexe est souvent d'examiner chaque compte séparément : que faire de mon REER ? Dois-je garder mon compte bancaire ? Que devient mon CELI ? Faut-il vendre mon bien immobilier ?

Ces questions sont légitimes. Mais commencer directement par elles peut conduire à prendre une décision isolée sans avoir encore compris ses conséquences sur l'ensemble de ta situation.

Cette Roadmap te propose donc d'avancer en quatre étapes.

1. Voir l'ensemble de ta situation

Commence par recenser les comptes, actifs, dettes, revenus et obligations que tu pourrais encore avoir au Canada après ton retour. À cette étape, tu ne cherches pas encore à décider quoi conserver ou fermer.

À la fin de cette étape : j'ai identifié les principaux éléments de ma situation Canada-France.

2. Repérer les contraintes et les informations manquantes

Pour chaque élément, demande-toi ce que tu sais déjà et ce qui doit encore être confirmé : la politique de ton institution, les opérations limitées, les documents à récupérer, les conséquences à faire valider, les dates importantes.

À la fin de cette étape : je sais quelles informations me manquent et auprès de qui les obtenir.

3. Classer les vérifications dans le temps

Toutes les questions ne doivent pas être réglées immédiatement. Certaines sont utiles dès maintenant, d'autres peuvent attendre. Tu vas classer chaque sujet selon quatre périodes : dès maintenant, avant le départ, dans les dernières semaines, après l'arrivée.

Si les membres de ton foyer ne partent pas à la même date, plusieurs calendriers peuvent être nécessaires.

À la fin de cette étape : je sais quels sujets sont urgents et lesquels peuvent attendre.

4. Valider les zones sensibles avant d'agir

Certains sujets peuvent être préparés seul. D'autres nécessitent davantage de prudence, notamment la résidence fiscale, une vente ou un retrait important, un actif détenu dans plusieurs pays, une société, de l'immobilier, ou des règles fiscales différentes entre le Canada et la France.

La Roadmap t'aide à préparer les faits, les documents et les questions nécessaires avant de consulter un professionnel. Elle ne choisit jamais la conclusion à ta place.

À la fin de cette étape : je sais quels sujets je peux préparer moi-même et lesquels doivent être validés avant toute opération.

Ce n'est pas la décision qui compte le plus. C'est l'ordre dans lequel tu la prends.

Ton inventaire Canada–France

Voir l'ensemble avant d'examiner chaque élément

Utilise cette page pour recenser les principaux comptes, actifs, revenus, dettes et obligations qui pourraient encore avoir un impact après ton retour.

À ce stade, ne cherche pas encore à décider quoi conserver, fermer, vendre ou transférer. L'objectif est simplement de construire une vue d'ensemble.

Tu peux indiquer une valeur approximative ou une fourchette. Aucun montant exact n'est nécessaire pour utiliser cette Roadmap.

N°	Catégorie	Institution	Pays	Titulaire	Valeur approx.	Rôle actuel

Catégories à ne pas oublier

- ☐ Comptes bancaires et liquidités
- ☐ REER, FERR ou régime de retraite
- ☐ CELI ou CELIAPP
- ☐ Placements non enregistrés
- ☐ Immobilier
- ☐ Assurance vie
- ☐ Entreprise ou participation dans une société
- ☐ Prêt hypothécaire ou autres dettes
- ☐ Revenus susceptibles de continuer après le retour
- ☐ Obligations contractuelles ou administratives

Pour définir le « rôle actuel »

Descris en quelques mots l'utilité réelle de chaque élément aujourd'hui. Exemples : fonds d'urgence, préparation de la retraite, épargne pour un projet, compte utilisé pour recevoir un revenu, logement principal ou locatif, dette liée à un actif, compte conservé sans objectif clairement défini.

Le rôle actuel d'un actif ne détermine pas automatiquement ce qu'il faudra en faire après le retour. Il permet simplement de comprendre pourquoi il existe dans ta situation.

Transformer ton inventaire en vérifications

Qu'est-ce qui doit encore être clarifié ?

Reprends les numéros de la page précédente. Pour chaque élément, indique ce que tu sais déjà, l'information qu'il te manque et la date avant laquelle tu souhaites avoir obtenu une réponse.

N°	Utilité possible après le retour	Information manquante	Qui contacter ?	Échéance	État

Utilité possible après le retour

- ☐ probablement encore utile
- ☐ probablement moins utile
- ☐ dépend d'une autre décision
- ☐ je ne sais pas encore

État de la vérification

À vérifier • Institution à contacter • Document à récupérer • Question professionnelle • Réponse obtenue • À réexaminer plus tard

Première lecture de ton inventaire

Une fois les deux tableaux remplis, réponds à ces trois questions :

- Quels éléments exigent une réponse avant ton départ ?
- Quels éléments peuvent probablement être réexaminés après ton arrivée ?
- Quels sujets semblent liés entre eux ?

Par exemple : un bien immobilier et son prêt, un régime collectif et ton emploi, un compte bancaire et les revenus qui y sont déposés.

Ne cherche pas encore à trancher. À ce stade, ton objectif est d'identifier les dépendances, les informations manquantes et les prochaines vérifications.

Ton horizon change l'urgence

Le même sujet ne devient pas urgent au même moment

Ton horizon de retour ne détermine pas automatiquement ce que tu dois faire de tes comptes ou de tes actifs.

En revanche, il change souvent : le temps dont tu disposes pour obtenir une information, la facilité avec laquelle tu peux effectuer une démarche, l'ordre dans lequel organiser tes vérifications, le moment auquel une validation professionnelle peut être nécessaire.

L'horizon ne donne pas la réponse. Il aide à déterminer quand commencer à chercher la réponse.

Les périodes ci-dessous sont des repères de planification. Elles ne constituent pas des délais légaux ou fiscaux.

Retour prévu dans moins de 6 mois

Ton objectif principal est d'éviter de découvrir une restriction ou une information manquante au dernier moment.

- ☐ accès à tes comptes depuis l'étranger
- ☐ coordonnées et authentification à deux facteurs
- ☐ politiques des institutions pour les non-résidents
- ☐ documents et relevés à sauvegarder
- ☐ opérations importantes dont les conséquences doivent être validées
- ☐ sujets orange nécessitant éventuellement un rendez-vous professionnel

Mes trois vérifications prioritaires : _____

Retour prévu dans 6 mois à 3 ans

Tu disposes encore de temps pour organiser les vérifications progressivement et éviter les décisions précipitées.

- ☐ compléter ton inventaire • confirmer les politiques des institutions • documenter les conséquences
- ☐ organiser la récupération des documents • identifier les décisions liées à d'autres événements

Sujets à clarifier au cours des prochains mois : _____

Retour envisagé, mais sans date précise

L'absence de date ne signifie pas qu'il faut tout reporter. L'objectif est de rester prêt sans agir prématurément.

Déclencheurs à surveiller :

- | | |
|---|---|
| ☐ une proposition d'emploi en France | ☐ un changement familial |
| ☐ la fin d'un contrat ou d'un permis | ☐ une date de retraite |
| ☐ la vente ou l'achat d'un logement | ☐ une modification importante de revenus |

Date prévue pour revoir cette Roadmap : _____

Si les membres du foyer ne partent pas tous à la même date

Un retour échelonné peut nécessiter plusieurs calendriers de vérification.

Personne concernée	Date ou période de départ	Sujet à coordonner

• DATES DE DÉMÉNAGEMENT DIFFÉRENTES

Des dates de déménagement différentes peuvent avoir des conséquences administratives, familiales ou fiscales à documenter. Cette Roadmap ne détermine pas ces conséquences à ta place.

Classe maintenant les éléments de ton inventaire

Reprends les sujets identifiés page 8 et attribue-leur une période de travail.

Sujet	Dès maintenant	Avant le départ	Dernières semaines	Après l'arrivée	Date de révision

Ce classement ne constitue pas une recommandation d'effectuer une opération à une date précise. Il sert uniquement à organiser tes recherches, tes vérifications et tes échéances.

Je sais quels sujets doivent être examinés rapidement, lesquels peuvent attendre et quand je dois revoir les informations qui ne sont pas encore disponibles.

Préparer une décision sans la prendre trop vite

Choisis l'un des sujets prioritaires de la page précédente. Cette grille va t'aider à déterminer ce que tu sais déjà, ce qui doit être confirmé, auprès de qui, et à quel moment reprendre le sujet. Elle ne te demandera jamais de choisir immédiatement entre conserver, fermer, retirer, vendre ou transférer.

Sujet ou actif examiné : _____

Numéro correspondant dans ton inventaire : _____

1. Quel rôle joue-t-il aujourd'hui ?

À quoi cet élément te sert-il actuellement ?

- | | |
|---|--|
| ☐ recevoir ou effectuer des paiements | ☐ produire un revenu |
| ☐ constituer une réserve de liquidités | ☐ loger ton foyer ou détenir un bien immobilier |
| ☐ préparer la retraite | ☐ rembourser ou garantir une dette |
| ☐ financer un projet futur | ☐ autre |

En quelques mots : _____

2. Pourrait-il encore avoir une utilité après ton retour ?

☐ probablement oui ☐ probablement non ☐ cela dépend d'une autre décision ☐ je ne sais pas encore

Cette réponse décrit ton besoin actuel. Elle ne détermine pas automatiquement ce qu'il faudra faire de l'actif.

De quelle information cette réponse dépend-elle : _____

3. Quelles informations te manquent encore ?

- | | |
|---|--|
| ☐ politique de l'institution pour les résidents français | ☐ documents à récupérer |
| ☐ opérations qui resteront autorisées | ☐ conséquence fiscale canadienne à vérifier |
| ☐ accès au compte ou au service depuis la France | ☐ conséquence fiscale française à vérifier |
| ☐ frais ou restrictions éventuels | ☐ conséquence juridique ou contractuelle à vérifier |

Question principale sans réponse : _____

Préparer une décision (suite)

4. Après de qui obtenir cette information ?

- | | |
|--|--|
| ☐ institution financière | ☐ administration canadienne |
| ☐ employeur ou administrateur du régime | ☐ administration française |
| ☐ assureur | ☐ comptable ou fiscaliste |
| ☐ gestionnaire immobilier | ☐ notaire ou avocat |

Personne ou organisme à contacter : _____

5. Un autre élément dépend-il de cette réponse ?

Certaines décisions ne peuvent pas être examinées isolément. Exemples : bien immobilier et son prêt, compte bancaire et revenus versés, régime collectif et fin d'emploi, actif commun et date de départ du conjoint.

Sujet lié : _____

Pourquoi sont-ils liés ?

6. Quand cette information doit-elle être obtenue ?

- | | |
|---|---|
| ☐ dès maintenant | ☐ après l'arrivée en France |
| ☐ plusieurs mois avant le départ | ☐ lorsque mon projet se précise |
| ☐ avant les dernières semaines | ☐ je dois d'abord vérifier s'il existe une échéance officielle |

Date personnelle de vérification : _____

Cette date organise ta recherche. Elle ne constitue pas une recommandation d'effectuer une opération à ce moment précis.

7. Quel est l'état de préparation de ce sujet ?

- | | |
|--|---|
| ☐ j'ai suffisamment d'informations pour poursuivre ma réflexion | ☐ une conséquence fiscale ou juridique doit être validée |
| ☐ une réponse de l'institution est encore nécessaire | ☐ la réponse dépend d'un autre sujet |
| ☐ un document doit être récupéré | ☐ ce point doit être réexaminé plus tard |

Ma prochaine vérification concrète, à effectuer avant le : _____

• QUAND ENVISAGER UNE VALIDATION PROFESSIONNELLE

Résidence fiscale, vente ou retrait important, règle différente Canada/France, immobilier ou société, plusieurs membres du foyer partant à des dates différentes, ou conséquence que ton institution ne peut pas expliquer clairement. La Roadmap t'aide à préparer les faits, les documents et les questions. Elle ne remplace pas l'analyse d'un professionnel autorisé.

Je ne connais pas nécessairement encore la décision finale. En revanche, je sais quelle information obtenir ensuite, auprès de qui et avant quelle date.

Comptes bancaires et liquidités

Pourquoi ce sujet mérite une vérification

Un compte bancaire peut encore être utile après ton retour, notamment pour recevoir un paiement, acquitter une obligation au Canada ou conserver des liquidités en dollars canadiens.

Un changement de résidence peut toutefois nécessiter une mise à jour de ton dossier et modifier les conditions d'accès à certains services, selon l'institution et le type de compte.

● REPÈRE FACTUEL

Lorsque tu quittes le Canada, tu dois informer tes institutions financières de ton changement de résidence. Les conditions de maintien du compte, les services disponibles, les frais et les informations demandées peuvent varier selon l'institution et le produit. Il est donc nécessaire d'obtenir une réponse correspondant à ton compte précis.

Questions essentielles

- Le compte peut-il être maintenu avec une adresse de résidence et de correspondance en France ?
- Certains services ou types d'opérations seront-ils limités après le changement de résidence ?
- L'authentification à deux facteurs fonctionnera-t-elle avec un numéro de téléphone français ?
- Des paiements, revenus ou prélèvements automatiques resteront-ils associés à ce compte ?
- Des frais, documents ou exigences particulières s'appliqueront-ils ?
- Dois-je fournir une déclaration de résidence fiscale ou un numéro fiscal français ?
- Une confirmation écrite des conditions applicables peut-elle être obtenue ?

Ta prochaine vérification concrète

Mettre à jour — ou préparer la mise à jour — de ton adresse et de ton statut de résidence auprès de l'institution. Demande ensuite quelles conditions s'appliqueront précisément à ton compte une fois installé en France et conserve, si possible, la réponse écrite.

Échéance personnelle — à vérifier avant le : _____

Pour approfondir ce sujet

Reprends ce compte dans la grille universelle de la page 11 afin de documenter son rôle actuel, son utilité possible après le retour, les informations encore manquantes, les autres sujets qui en dépendent, et la date à laquelle le réexaminer.

● QUAND ENVISAGER UNE VALIDATION PROFESSIONNELLE

Une validation peut être utile si le compte reçoit des revenus importants ou récurrents de source canadienne, est utilisé pour une entreprise, est détenu conjointement dans une situation familiale complexe, ou soulève une question fiscale que l'institution ne peut pas résoudre.

REER, FERR et régimes de retraite

Pourquoi ce sujet mérite une vérification

Un REER, un FERR ou un régime immobilisé peut représenter une part importante de ton patrimoine.

Après un changement de résidence, il faut distinguer : les règles fiscales applicables aux paiements, les restrictions propres au type de régime, et les politiques commerciales de l'institution qui le détient.

● REPÈRE FACTUEL

Lorsqu'un paiement imposable provenant d'un REER ou d'un FERR est versé à un non-résident du Canada, une retenue canadienne de 25 % s'applique généralement, sauf si une convention fiscale prévoit un taux différent pour le paiement concerné. Dans certaines situations, une démarche fiscale facultative peut permettre de recalculer l'impôt canadien et d'obtenir le remboursement de tout ou partie de la retenue. Une démarche distincte peut aussi permettre de corriger une retenue excessive ou effectuée par erreur. Leur admissibilité, leur intérêt et leurs délais doivent être vérifiés avant toute opération.

Questions essentielles

- Quel type de régime détiens-tu : REER individuel, collectif, de conjoint, FERR, CRI ou autre régime immobilisé ?
- Le régime est-il immobilisé et, si oui, quelles restrictions s'appliquent aux retraits ? Les retraits d'un régime immobilisé sont généralement limités et doivent être confirmés auprès de l'émetteur.
- Le régime peut-il être maintenu après ton installation en France ?
- Quelles opérations ton institution autorisera-t-elle une fois ton changement de résidence déclaré : maintien des placements, arbitrages, cotisations ou paiements ?
- Auras-tu besoin de ces sommes prochainement, ou leur utilisation est-elle prévue à plus long terme ?
- Un mécanisme de recalcul ou de correction pourrait-il concerner le paiement envisagé, et avant quelle date faut-il le faire vérifier ?
- Comment ce paiement devra-t-il être déclaré en France, et quel traitement de la double imposition doit être vérifié ?

Ta prochaine vérification concrète

Confirme auprès de ton institution : le type exact de régime, son caractère immobilisé ou non, les opérations autorisées après ton installation en France, et la retenue qu'elle prévoit d'appliquer au type de paiement envisagé. Demande une confirmation écrite lorsque cela est possible.

Échéance personnelle — à vérifier avant le : _____

Pour approfondir ce sujet

Reprends le régime dans la grille universelle de la page 11 afin de documenter son rôle actuel, ton horizon d'utilisation, les informations manquantes, les autres sujets qui en dépendent, et la date à laquelle le réexaminer.

● QUAND ENVISAGER UNE VALIDATION PROFESSIONNELLE

Une validation devient particulièrement importante lorsque : le montant envisagé est significatif, un retrait ou un paiement est prévu autour de la date du départ, ta résidence fiscale au moment du paiement est incertaine, le régime est immobilisé, le traitement français n'est pas clair, ou tu veux vérifier si un mécanisme de recalcul ou de correction peut concerner ta situation. La Roadmap identifie les questions à traiter. Elle ne détermine ni le moment optimal, ni le montant, ni l'opération à effectuer.

CELI, CELIAPP et placements non enregistrés

Pourquoi ce sujet mérite une vérification

Le traitement avantageux d'un compte au Canada ne détermine pas automatiquement son traitement après ton installation en France.

Pour chaque compte, il faut distinguer : les règles canadiennes liées au changement de résidence, les opérations autorisées par l'institution, les conséquences éventuelles au moment du départ, et les obligations déclaratives et fiscales à vérifier en France.

Même lorsqu'ils contiennent des placements similaires, un CELI, un CELIAPP et un compte non enregistré ne doivent pas être examinés de la même manière.

● CELI — REPÈRE FACTUEL

Un CELI peut être conservé après être devenu non-résident. Les revenus et les retraits demeurent généralement non imposables au Canada, mais les cotisations effectuées pendant une période de non-résidence sont généralement assujetties à un impôt canadien de 1 % par mois tant qu'elles restent dans le compte. Une personne ne cumule pas non plus de nouveaux droits pour une année entière passée comme non-résidente. Le traitement dans le pays de résidence doit être vérifié séparément.

● CELIAPP — REPÈRE FACTUEL

Une personne qui devient non-résidente après avoir ouvert un CELIAPP peut généralement continuer à y participer, mais elle ne peut pas effectuer un retrait admissible pour l'achat d'une habitation pendant qu'elle est non-résidente. Un retrait imposable versé à un non-résident est généralement soumis à une retenue canadienne de 25 %, sauf réduction conventionnelle.

● PLACEMENTS NON ENREGISTRÉS — REPÈRE FACTUEL

Lorsqu'une personne cesse d'être résidente du Canada, certains biens peuvent être réputés vendus puis rachetés à leur juste valeur marchande à la date du départ. Cette « disposition réputée » peut notamment concerner certains placements non enregistrés. Plusieurs régimes enregistrés, dont le REER, le FERR et le CELI, sont exclus de ce mécanisme. Une fois résident de France, certains comptes détenus au Canada peuvent également être soumis à des obligations déclaratives françaises. Leur catégorie exacte et le traitement des revenus ou gains doivent être vérifiés selon le compte concerné.

CELI, CELIAPP et placements non enregistrés (suite)

Questions essentielles

- Quel type de compte détiens-tu exactement : CELI, CELIAPP ou compte non enregistré ?
- Ton institution accepte-t-elle de maintenir ce compte avec une adresse de résidence en France ?
- Quelles opérations resteront autorisées après ton changement de résidence : conservation des placements, achats, ventes, cotisations, retraits ou transferts internes ?
- Envisages-tu d'effectuer une cotisation ou un retrait autour de la date de ton départ, et quelles conséquences doivent être vérifiées avant cette opération ?
- Certains placements non enregistrés pourraient-ils être concernés par une disposition réputée au moment du départ ?
- Disposes-tu des relevés permettant d'établir le coût historique, les transactions et la valeur des placements à la date du changement de résidence ?
- Comment le compte, ses revenus et ses gains éventuels devront-ils être déclarés et traités en France ?

Ta prochaine vérification concrète

Recense séparément chacun de tes comptes : CELI, CELIAPP, comptes de courtage ou autres placements non enregistrés. Pour chacun, confirme auprès de l'institution s'il peut être maintenu avec une adresse française, quelles opérations seront autorisées, et quels relevés et historiques seront accessibles après ton départ. Pour les placements non enregistrés, sauvegarde les documents permettant d'établir leur historique et leur valeur autour de la date du départ.

Échéance personnelle — à vérifier avant le : _____

Pour approfondir ce sujet

Reprends chaque compte séparément dans la grille universelle de la page 11. Ne regroupe pas automatiquement tous tes placements sous une seule ligne : leur type d'enveloppe, leur institution et leur traitement potentiel peuvent créer des vérifications différentes.

• QUAND ENVISAGER UNE VALIDATION PROFESSIONNELLE

Une validation devient particulièrement importante lorsque : tu prévois de cotiser à un CELI après ton changement de résidence, tu envisages un retrait de CELIAPP autour de ton départ, tes placements non enregistrés ont fortement pris de la valeur, la valeur ou l'historique des transactions sont difficiles à reconstituer, tu ignores si une disposition réputée pourrait s'appliquer, ou le traitement déclaratif et fiscal français de tes comptes canadiens n'est pas clair. La Roadmap t'aide à identifier les comptes et les questions à examiner. Elle ne calcule pas l'impôt de départ et ne détermine pas si un compte doit être conservé, liquidé ou utilisé avant ton retour.

Immobilier, prêts et dettes

Pourquoi ce sujet mérite une vérification

Un bien immobilier conservé au Canada peut continuer à générer des revenus, des dépenses, des obligations administratives, des remboursements de prêt, et des démarches à effectuer depuis la France.

Le bien, son financement, son assurance et sa gestion doivent donc être examinés ensemble, et non comme quatre sujets indépendants.

● REPÈRE FACTUEL

Un bien immobilier situé au Canada fait partie des biens généralement exclus de la disposition réputée applicable lors du départ du Canada. Cela ne signifie toutefois pas qu'il est exonéré d'impôt : une vente ultérieure effectuée comme non-résident peut être soumise à des règles canadiennes et à une procédure particulière de déclaration ou de conformité. Lorsqu'un non-résident reçoit des loyers provenant d'un immeuble canadien, une retenue canadienne de 25 % sur le revenu locatif brut s'applique généralement. Une démarche facultative peut, dans certaines conditions, permettre de calculer l'impôt sur le revenu locatif net plutôt que sur le montant brut. Les modalités, documents et échéances correspondants appartiennent au Toolkit et doivent être validés selon la situation.

Questions essentielles

- Quel rôle le bien joue-t-il actuellement : résidence principale, immeuble locatif, logement occasionnel, terrain ou autre ?
- Prévois-tu de le conserver, de le louer, de l'occuper temporairement ou d'examiner une vente — sans encore arrêter la décision ?
- Le bien générera-t-il des loyers ou d'autres revenus après ton changement de résidence ?
- Qui assurera la gestion quotidienne, les réparations, les relations avec les locataires et les urgences depuis la France ?
- Quelles conditions ton prêteur et ton assureur appliquent-ils en cas de changement de résidence, d'occupation ou d'utilisation du bien ?
- Quels prêts, garanties, comptes bancaires, paiements automatiques ou contrats sont directement liés à l'immeuble ?
- Quelles conséquences canadiennes et françaises doivent être vérifiées avant une mise en location, un changement d'usage ou une vente ?

Immobilier, prêts et dettes (suite)

Ta prochaine vérification concrète

Rassemble les principaux documents liés au bien : acte d'achat et documents de clôture, relevé hypothécaire, contrat d'assurance, baux éventuels, relevés de taxes, factures de travaux importants, historique des revenus et dépenses, coordonnées du gestionnaire ou des professionnels concernés.

Confirme ensuite auprès du prêteur, de l'assureur et, le cas échéant, du gestionnaire immobilier les conditions applicables après ton installation en France.

Échéance personnelle — à vérifier avant le : _____

Pour approfondir ce sujet

Reprends séparément dans la grille universelle de la page 11 : le bien immobilier, le prêt qui y est associé, les revenus éventuels, l'assurance, et la gestion à distance. Indique ensuite les dépendances entre ces éléments. Une réponse obtenue pour le bien ne répond pas nécessairement aux questions relatives au financement, à l'assurance ou à la fiscalité.

● QUAND ENVISAGER UNE VALIDATION PROFESSIONNELLE

Une validation devient particulièrement importante lorsque : le bien sera loué après ton départ, une vente est envisagée avant ou après le changement de résidence, l'usage du bien change, le bien est détenu avec une autre personne, un gain important pourrait avoir été accumulé, une déduction pour amortissement a été demandée, ta résidence fiscale au moment d'une vente ou d'un paiement est incertaine, ou les traitements canadien et français ne sont pas clairement compris. Une vente effectuée par un non-résident peut notamment nécessiter une démarche auprès de l'ARC et l'obtention d'un certificat de conformité afin de gérer la retenue applicable à la transaction. La procédure détaillée et les formulaires correspondants restent réservés au Toolkit à 97 \$. La Roadmap t'aide à préparer les faits, les documents et les questions. Elle ne détermine pas si tu dois conserver, louer, refinancer ou vendre le bien.

Accès, institutions et documents

Préparer l'accès avant de préparer l'action

Une information peut être connue, mais rester inutilisable si tu ne peux plus accéder à ton compte, si ton numéro de téléphone canadien n'est plus actif, si le bon interlocuteur n'est pas identifié, ou si un document important est difficile à récupérer depuis la France.

L'objectif de cette page n'est pas de constituer un dossier exhaustif. Il est de vérifier que tu pourras encore consulter, documenter et gérer ta situation après ton départ.

1. Vérifie tes accès essentiels

- | | |
|--|---|
| ☐ mes identifiants fonctionnent | ☐ je peux consulter et télécharger mes relevés en ligne |
| ☐ mon adresse courriel est à jour | ☐ je sais comment contacter l'institution depuis l'étranger |
| ☐ mon numéro de téléphone est à jour | ☐ mon conjoint ou une personne autorisée peut intervenir si nécessaire |
| ☐ l'authentification fonctionne avec un numéro français | ☐ un autre mode de vérification est disponible |

Accès à tester en priorité

Compte ou service	Accès testé	Information manquante	Action suivante

Ne communique jamais tes mots de passe dans cette Roadmap. Note uniquement si l'accès a été vérifié.

2. Identifie les bons interlocuteurs

Une institution peut avoir plusieurs services : agence, courtage, hypothèque, assurance, régime collectif ou service aux non-résidents. Pour chaque sujet prioritaire, identifie la personne ou le service capable de répondre à ta question précise.

Sujet	Institution ou organisme	Service ou contact	Réponse attendue

Statut du contact :

interlocuteur identifié • demande envoyée • réponse reçue verbalement • confirmation écrite obtenue • relance nécessaire

Une réponse générale obtenue au téléphone peut être utile, mais une confirmation écrite est préférable lorsque la décision envisagée est importante ou difficilement réversible.

Sauvegarder tes documents et organiser ton dossier

3. Sauvegarde les documents difficiles à remplacer

Coche les catégories déjà sécurisées.

Comptes et placements

- ☐ relevés récents
- ☐ confirmation du type de compte ou de régime
- ☐ historique des transactions disponible
- ☐ documents permettant d'établir le coût ou la valeur des placements

Immobilier, prêts et assurances

- ☐ actes et documents d'acquisition
- ☐ relevés de prêt
- ☐ contrats d'assurance
- ☐ baux et documents de gestion
- ☐ factures de travaux importants

Revenus, emploi et retraite

- ☐ relevés fiscaux
- ☐ avis de cotisation
- ☐ documents de fin d'emploi
- ☐ relevés de régime collectif ou de retraite
- ☐ preuves des revenus qui continueront après le départ

Situation personnelle et administrative

- ☐ pièces d'identité
- ☐ coordonnées à jour
- ☐ procurations ou autorisations utiles
- ☐ documents concernant les membres du foyer

autres documents difficiles à récupérer : _____

4. Organise un dossier accessible depuis la France

Ton dossier peut être numérique, papier ou mixte. Il devrait te permettre de retrouver rapidement le document, l'institution concernée, la date à laquelle l'information a été obtenue, et la prochaine vérification prévue.

- ☐ mes fichiers sont sauvegardés dans un espace sécurisé
- ☐ une copie de secours existe
- ☐ les documents sont classés par sujet ou institution
- ☐ les noms de fichiers permettent d'identifier leur date
- ☐ les personnes concernées savent où retrouver les documents

Emplacement de mon dossier principal : _____

Emplacement de ma copie de secours : _____

Ta prochaine action concrète

Choisis aujourd'hui : un accès à tester, une institution à contacter, un document à sauvegarder.

Accès : _____

Institution : _____

Document : _____

À effectuer avant le : _____

● QUAND RENFORCER LA PRÉPARATION

Une organisation plus poussée peut être nécessaire lorsque : plusieurs institutions sont concernées, les comptes sont détenus conjointement, un membre du foyer part avant les autres, une personne doit pouvoir intervenir depuis le Canada, des documents anciens ou incomplets doivent être reconstitués, ou l'accès à un compte dépend encore d'un numéro ou d'une adresse canadienne. La préparation documentaire ne détermine pas la décision. Elle évite qu'une décision soit prise avec des informations incomplètes ou dans l'urgence.

Ton calendrier avant le départ

Transformer tes vérifications en échéances concrètes

Tu as maintenant identifié les comptes, actifs et obligations concernés, les informations encore manquantes, les institutions à contacter, les documents à sécuriser, et les sujets nécessitant éventuellement une validation.

Cette page t'aide à répartir ces vérifications avant ton départ, sans attendre les dernières semaines. Ce calendrier organise la préparation. Il ne détermine pas les opérations à effectuer.

1. Tes dates de référence

Ma date ou période de départ : _____

Lorsque les membres du foyer ne partent pas tous ensemble, indique chaque date importante.

Personne concernée	Date ou période de départ	Date utilisée pour ses vérifications

● **DÉPART ÉCHELONNÉ**

Un départ échelonné peut nécessiter plusieurs calendriers. Une vérification terminée pour une personne ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble du foyer.

2. Dès maintenant

À cette étape, concentre-toi sur les sujets qui demandent du temps ou plusieurs interlocuteurs.

- ☐ compléter l'inventaire Canada-France
- ☐ identifier les principales informations manquantes
- ☐ vérifier les règles communiquées par les institutions
- ☐ repérer les sujets liés entre eux
- ☐ commencer à récupérer les documents anciens
- ☐ planifier les validations professionnelles potentiellement nécessaires
- ☐ confirmer les dates importantes du foyer

Sujet à commencer en priorité : _____

Première démarche à effectuer : _____

Ton calendrier avant le départ (suite)

3. Plusieurs mois avant le départ

Utilise cette période pour obtenir les réponses qui pourraient modifier ton organisation.

- ☐ demander les confirmations importantes par écrit
- ☐ clarifier les politiques applicables aux non-résidents
- ☐ vérifier l'accès aux comptes depuis la France
- ☐ confirmer les restrictions liées aux régimes ou contrats
- ☐ documenter les revenus et obligations qui continueront au Canada
- ☐ vérifier les conséquences d'une opération envisagée autour du départ
- ☐ préparer les changements d'adresse ou de statut à signaler au moment approprié

Réponse importante encore attendue : _____

Institution ou professionnel concerné : _____

4. Dans les dernières semaines

L'objectif n'est plus d'ouvrir de nouveaux sujets complexes, mais de sécuriser ce qui a déjà été préparé.

- ☐ télécharger les relevés et documents récents
- ☐ tester les identifiants et l'authentification
- ☐ vérifier les numéros de téléphone et adresses courriel
- ☐ confirmer les paiements et prélèvements qui continueront
- ☐ conserver les coordonnées des interlocuteurs
- ☐ vérifier que les membres du foyer connaissent l'emplacement des documents
- ☐ noter les sujets qui devront être repris après l'arrivée

Une information incertaine ne doit pas être transformée en décision urgente simplement parce que la date du départ approche.

5. Ton calendrier personnel

Sélectionne les vérifications les plus importantes. Il n'est pas nécessaire de recopier tout ton inventaire.

Sujet	Vérification / réponse attendue	Responsable	Date cible	État

États possibles : à commencer • en attente d'une réponse • document à récupérer • validation à prévoir • terminé • reporté après l'arrivée

Ton calendrier après l'arrivée

Confirmer que ta nouvelle situation fonctionne réellement

Le départ ne met pas fin à la préparation. Après ton arrivée en France, certaines informations devront être confirmées dans la pratique, mises à jour auprès des institutions, complétées avec de nouveaux documents, ou réexaminées lorsque ta résidence fiscale et ta situation deviennent plus claires.

L'objectif n'est pas de tout rouvrir. Il est de vérifier que ce qui avait été préparé fonctionne dans ta nouvelle situation.

1. Tes dates d'arrivée

Personne concernée	Date d'arrivée en France	Sujet particulier à coordonner

Lorsque les membres du foyer arrivent à des dates différentes, indique quelle date sert de référence pour chaque compte, revenu, bien ou obligation.

2. Dans les premières semaines

Commence par vérifier le fonctionnement concret des éléments maintenus au Canada.

- | | |
|--|---|
| ☐ les accès aux comptes fonctionnent depuis la France | ☐ les institutions concernées disposent des coordonnées à jour |
| ☐ les modes d'authentification sont opérationnels | ☐ les revenus canadiens attendus sont reçus sur le bon compte |
| ☐ les paiements et prélèvements prévus sont exécutés correctement | ☐ les documents importants restent accessibles |
| | ☐ les personnes autorisées peuvent intervenir si nécessaire |

Problème constaté après l'arrivée : _____

Interlocuteur à contacter : _____

Ton calendrier après l'arrivée (suite)

3. Dans les premiers mois

Reprends les sujets qui dépendaient de ta situation réelle après le départ.

- | | |
|---|--|
| ☐ obtenir les réponses qui étaient encore en attente | ☐ documenter les revenus et dépenses qui continuent au Canada |
| ☐ confirmer les règles effectivement appliquées par les institutions | ☐ faire vérifier les obligations déclaratives applicables en France |
| ☐ vérifier les premiers relevés ou retenues reçus comme non-résident | ☐ clarifier les écarts entre ce qui était prévu et ce qui s'est produit |
| | ☐ mettre à jour les échéances des sujets non résolus |

Sujet à réexaminer en priorité : _____

Information nouvelle depuis le départ : _____

4. Lors du premier cycle fiscal après le retour

Cette étape permet de comparer les documents reçus avec les hypothèses utilisées pendant la préparation.

- | | |
|---|---|
| ☐ rassembler les relevés fiscaux canadiens | ☐ vérifier le traitement des revenus déclarés dans les deux pays |
| ☐ conserver les preuves des retenues effectuées | ☐ signaler les écarts ou documents manquants au professionnel concerné |
| ☐ identifier les revenus, comptes et actifs à déclarer en France | ☐ conserver les déclarations et avis reçus dans le dossier Canada-France |

● ÉCHÉANCES ET FORMULAIRES

Les catégories à déclarer, les formulaires et les échéances dépendent de la situation et de l'année concernée. Cette Roadmap ne les détermine pas à ta place.

5. Ton calendrier de suivi après l'arrivée

Sujet	Ce que je dois confirmer	Interlocuteur	Date de révision	État

États possibles : *fonctionnement confirmé* • *information manquante* • *anomalie à clarifier* • *validation professionnelle nécessaire* • *sujet à revoir au prochain cycle fiscal* • *terminé*

ROADMAP PREMIUM

6. Quand reprendre cette Roadmap ?

Coche les événements qui justifieraient une nouvelle revue.

- | | |
|---|--|
| ☐ changement d'emploi ou de revenus | ☐ arrivée différée d'un autre membre du foyer |
| ☐ retrait ou paiement provenant d'un régime canadien | ☐ modification annoncée par une institution |
| ☐ mise en location ou vente d'un bien | ☐ préparation d'une déclaration fiscale |
| ☐ changement de situation familiale | ☐ autre |

Prochaine date de révision générale : _____

Je sais ce que je dois confirmer après mon arrivée, quels écarts surveiller et à quel moment réexaminer ma situation Canada-France.

Zones sensibles et validation professionnelle

La plupart des vérifications de cette Roadmap peuvent être préparées directement auprès de tes institutions. D'autres sujets dépendent de plusieurs faits examinés ensemble, de la chronologie exacte des événements, des règles de deux pays, ou de conséquences qui peuvent être importantes et difficiles à corriger.

● SIGNAL ORANGE

Un signal orange ne signifie pas qu'une opération est mauvaise ou impossible. Il indique que tu ne devrais pas tirer de conclusion à partir de cette Roadmap uniquement.

1. Résidence fiscale : la zone prioritaire

Ta résidence fiscale influence notamment les revenus que chaque pays peut imposer, les retenues appliquées aux paiements, les déclarations à produire, et le traitement de certains comptes, actifs ou opérations.

● REPÈRES FACTUELS

Au Canada, le statut de résidence est déterminé au cas par cas en examinant l'ensemble des faits. Le logement, le conjoint ou partenaire et les personnes à charge font partie des liens résidentiels les plus importants. La date du départ physique ne suffit donc pas toujours, à elle seule, à déterminer la date du changement de résidence fiscale. En France, une personne peut être considérée comme fiscalement domiciliée si elle y possède son foyer ou son lieu de séjour principal, y exerce son activité professionnelle principale, ou y situe le centre de ses intérêts économiques. Ces critères sont examinés individuellement pour chaque membre du foyer. Ces critères sont alternatifs : au regard du droit interne français, un seul peut suffire à établir le domicile fiscal en France. Si le Canada considère également la personne comme résidente, les critères successifs de la convention Canada-France doivent ensuite être examinés : foyer d'habitation permanent, centre des intérêts vitaux, séjour habituel, nationalité, puis accord entre administrations.

Ne conclus pas à partir d'un seul indice

À lui seul, aucun des éléments suivants ne fournit une réponse universelle :

- la date inscrite sur ton billet d'avion
- le nombre de jours passés dans chaque pays
- le maintien d'un compte bancaire
- la propriété d'un logement
- ton intention déclarée de partir définitivement

La situation doit être examinée dans son ensemble.

ZONES SENSIBLES

Zones sensibles — tes signaux de vigilance

2. Tes signaux de vigilance

Coche les situations qui te concernent.

Dates et foyer

- ☐ les membres du foyer ne partent pas tous à la même date
- ☐ mon conjoint, mes enfants ou d'autres personnes à charge restent temporairement au Canada
- ☐ mon conjoint ou mes enfants vivent déjà en France ou s'y installent avant moi, alors que je suis encore au Canada
- ☐ je conserve un logement disponible pour mon usage au Canada
- ☐ je dispose simultanément d'un logement au Canada et en France
- ☐ la date exacte de mon installation durable en France est incertaine

Activité et revenus

- ☐ mon emploi canadien continue après mon arrivée en France
- ☐ j'exerce une activité ou dirige une entreprise dans l'un ou les deux pays
- ☐ je continue à recevoir des revenus importants du Canada
- ☐ mon activité française commence avant la fin complète de mes liens canadiens

Actifs et opérations

- ☐ un retrait, une vente ou un transfert important est envisagé autour du départ
- ☐ un bien immobilier sera vendu, loué ou changera d'usage
- ☐ je détiens une société, une participation, une fiducie ou une structure complexe
- ☐ mes placements non enregistrés présentent une plus-value importante
- ☐ mes documents ne permettent pas de reconstituer clairement les dates ou les valeurs

Informations contradictoires

- ☐ deux institutions ou professionnels m'ont donné des réponses différentes
- ☐ une réponse dépend de ma résidence fiscale, mais celle-ci n'est pas encore confirmée
- ☐ je ne sais pas quel pays peut imposer un revenu ou une opération
- ☐ je ne comprends pas comment la double imposition sera traitée

La présence d'un seul signal ne produit pas automatiquement une conclusion. Elle indique le sujet à documenter et à faire vérifier.

ZONES SENSIBLES

Zones sensibles — préparer la validation

3. Prépare la validation avant le rendez-vous

Un professionnel pourra généralement mieux analyser ta situation si tu lui présentes une chronologie claire plutôt qu'une série de questions isolées.

Sujet à valider	Faits et dates	Documents	Question précise

Informations à préparer

- | | |
|---|--|
| ☐ dates de départ et d'arrivée de chaque membre du foyer | ☐ actifs et comptes conservés au Canada |
| ☐ logements disponibles ou occupés dans chaque pays | ☐ opérations envisagées autour du changement de résidence |
| ☐ dates de début et de fin d'emploi | ☐ réponses écrites déjà obtenues auprès des institutions |
| ☐ sources de revenus dans les deux pays | ☐ déclarations et avis fiscaux récents |

4. Identifie le bon interlocuteur

Une institution financière peut confirmer ses propres politiques commerciales, mais elle ne détermine pas nécessairement l'ensemble de tes conséquences fiscales Canada-France.

Selon le sujet, la validation peut nécessiter :

- un fiscaliste ou comptable connaissant les situations Canada-France ;
- un professionnel du droit pour une question juridique, successorale ou contractuelle ;
- un notaire ou un spécialiste immobilier pour une opération sur un bien ;
- l'institution concernée pour les règles propres à un compte, un prêt ou un régime.

Professionnel ou organisme à contacter : _____

Question principale à lui transmettre : _____

Rendez-vous ou réponse souhaitée avant le : _____

Ma prochaine action

- ☐ compléter ma chronologie
- ☐ rassembler les documents manquants
- ☐ formuler mes questions
- ☐ identifier un professionnel compétent
- ☐ prendre un rendez-vous
- ☐ demander une confirmation écrite

Action retenue : _____

Je ne cherche pas à obtenir une conclusion à partir d'un seul critère. Je sais quels faits documenter, quelles zones faire valider et quelles questions poser avant d'effectuer une opération importante.

Ta feuille de route finale

De l'incertitude à un plan de vérification

Au début de cette Roadmap, tu as identifié tes principales préoccupations et ce que tu souhaitais clarifier.

Tu ne disposes peut-être pas encore de toutes les réponses. En revanche, tu devrais maintenant savoir : quels sujets examiner, quelles informations te manquent, auprès de qui les obtenir, dans quel ordre les rechercher, et quelles zones nécessitent une validation professionnelle.

L'objectif n'était pas de prendre toutes les décisions aujourd'hui. Il était de savoir comment les préparer correctement.

1. Reviens à tes préoccupations initiales

Reprends les trois préoccupations inscrites à la page 5.

Ma préoccupation initiale	Ce que j'ai clarifié	Ce qu'il reste à documenter	État

États possibles : information générale comprise • information à documenter ou à valider • prochaine action identifiée • sujet à reprendre plus tard

Il est normal qu'une préoccupation reste en orange. L'objectif est de savoir précisément pourquoi elle n'est pas encore résolue et quelle information manque.

Ton tableau final de vérification

2. Ton tableau final de vérification

Sélectionne les cinq sujets les plus importants de ton parcours.

Sujet prioritaire	Info confirmée	Vérification restante	Interlocuteur	Date cible	État

États possibles : à commencer • demande envoyée • réponse en attente • document à récupérer • validation professionnelle à prévoir • vérification terminée • à réexaminer plus tard

Une vérification terminée signifie que tu as obtenu l'information recherchée. Elle ne signifie pas automatiquement qu'une opération particulière doit être effectuée.

3. Tes trois prochaines actions

Action 1

Je vais : _____

Auprès de : _____

Avant le : _____

Cette action sera terminée lorsque : _____

Action 2

Je vais : _____

Auprès de : _____

Avant le : _____

Cette action sera terminée lorsque : _____

Action 3

Je vais : _____

Auprès de : _____

Avant le : _____

Cette action sera terminée lorsque : _____

Vérifie que ta Roadmap est exploitable

4. Vérifie que ta Roadmap est exploitable

- ☐ j'ai une vue structurée de ma situation Canada-France
- ☐ j'ai recensé mes principaux comptes, actifs, revenus et obligations
- ☐ j'ai identifié les informations encore manquantes
- ☐ je connais les institutions ou professionnels à contacter
- ☐ j'ai sécurisé mes accès et mes documents prioritaires
- ☐ j'ai organisé mes vérifications avant et après le départ
- ☐ j'ai identifié les zones qui nécessitent une validation professionnelle
- ☐ j'ai défini mes trois prochaines actions

Ma prochaine date de révision : _____

Pour passer de la préparation à l'exécution

Cette Roadmap t'a aidé à déterminer quoi vérifier, dans quel ordre et à quel moment.

Le Toolkit Retour en France peut ensuite t'aider à réaliser ces démarches avec des outils prêts à utiliser, notamment :

- des fiches détaillées par type de compte ou d'actif ;
- des modèles de courriels et scripts de contact ;
- des checklists documentaires approfondies ;
- des tableaux de suivi ;
- des chronologies Canada-France ;
- des sources officielles et mécanismes fiscaux expliqués ;
- une fiche de préparation aux rendez-vous professionnels.

La Roadmap construit ton plan. Le Toolkit t'aide à l'exécuter.

Découvrir le Toolkit Retour en France — 97 CAD

Le Toolkit est en cours de préparation.

Rendez-vous sur cashflowattitude.com pour être informé(e) de sa sortie.

Ce n'est pas la décision qui compte le plus. C'est l'ordre dans lequel tu la prends.

Cette Roadmap fournit une méthode générale de préparation et d'organisation. Elle ne constitue pas un conseil financier, fiscal, juridique ou comptable et ne détermine pas les opérations adaptées à ta situation personnelle.

Sources et mise à jour

Cette Roadmap s'appuie sur des informations générales publiées par l'Agence du revenu du Canada (ARC), le gouvernement du Canada et l'administration fiscale française, à la date indiquée ci-dessous.

Dernière mise à jour de cette Roadmap : juillet 2026

Sources principales consultées

- [Agence du revenu du Canada — Non-résidents du Canada et retenue d'impôt de la partie XIII](#)
- [Agence du revenu du Canada — Taux de l'impôt de la partie XIII](#)
- [Agence du revenu du Canada — T4058, Les non-résidents et l'impôt](#)
- [Agence du revenu du Canada — Incidence de la non-résidence sur votre CELI](#)
- [Agence du revenu du Canada — Les non-résidents et les CELIAPP](#)
- [Agence du revenu du Canada — Dispositions de biens pour les émigrants du Canada](#)
- [Agence du revenu du Canada — Départ du Canada \(émigrants\)](#)
- [Agence du revenu du Canada — Formulaire NR73, Détermination du statut de résidence \(départ du Canada\)](#)
- [Agence du revenu du Canada — Détermination de votre statut de résidence](#)
- [Code général des impôts — Article 4 B, domicile fiscal \(Légifrance\)](#)
- [Convention fiscale entre le Canada et la France, version consolidée \(Canada.ca\)](#)

Les liens ci-dessus pointent vers des pages officielles à la date de mise à jour indiquée. Les règles fiscales et administratives peuvent évoluer : certaines informations sensibles doivent être vérifiées à nouveau au moment où tu prends une décision, directement auprès des administrations concernées ou d'un professionnel autorisé.